

IV - ANNEXES	
IV	ELEMENTS DU BILAN
A6.1	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D	67 400,00	I 66 865,26	0,00	534,74
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C	67 400,00	II 66 865,26	0,00	534,74
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	47 000,00	46 602,40	0,00	397,60
1641	Emprunts en euros	47 000,00	46 602,40	0,00	397,60
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Transferts entre sections = C + D	20 400,00	20 262,86		137,14
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (1)	20 400,00	20 262,86		137,14
13913	Sub. transf. cpte résultat. Départements	15 500,00	15 403,10		96,90
139141	Sub. transf. cpte résultat. Communes du GFP	1 000,00	1 000,00		0,00
13917	Sub. transf. cpte résultat. Budget communaut.	2 800,00	2 799,47		0,53
13918	Autres subventions d'équipement	1 100,00	1 060,29		39,71
	Charges transférées (D) = E + F + G (1)	0,00	0,00		0,00
	Travaux en régie (E)	0,00	0,00		0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00	0,00		0,00
	Stocks et encours (G)	0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Dépenses		Op. de l'exercice	Op. de l'exercice	Op. de l'exercice
		I	D001	IV
		66 865,26	0,00	66 865,26
		Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CUMUL

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (2)

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(2) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	
IV	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 annuler
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d	2 104 359,00	871 650,09	64 944,00
	d			
	Ressources propres externes (a) (2)	222 421,00	81 047,11	64 944,00
	F.C.T.V.A.			
	Autres recettes financières (b) (1)	5 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent' invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		
	Transferts entre sections (c) (1)	790 803,00	790 602,98	200,02
	021 Virement de la sect' de fonctionnement (d)	1 086 135,00		
28051	Concessions et droits similaires	750,00	747,50	2,50
28128	Autres aménagements de terrains	1 300,00	1 967,98	-667,98
28135	Installations générales, agencements, ...	100,00	79,73	20,27
28138	Autres constructions	94 000,00	93 091,97	908,03
281571	Matériel roulant	351 900,00	348 462,30	3 437,70
281578	Autre matériel et outillage de voirie	237 000,00	236 675,52	324,48
28158	Autres installat', matériel et outillage	3 300,00	3 206,78	93,22
281738	Autres constructions (m. à dispo)	28 303,00	32 470,37	-4 167,37
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	63 100,00	63 031,86	68,14
28182	Matériel de transport	7 700,00	7 641,73	58,27
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	168,49	31,51
28184	Mobilier	1 950,00	1 900,50	49,50
28188	Autres immo. corporelles	1 200,00	1 158,25	41,75

Recettes	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	CUMUL V
871 650,09	145 251,87	507 314,84	1 524 216,80	

Dépenses financières	Recettes financières	Solde (recettes - dépenses)	Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	Résultat hors charges transférées
IV	V	VI = V - IV (3)	VI + c/2763 + D (3)	V - (II + D001)
66 865,26	1 524 216,80	1 457 351,54	1 457 351,54	1 457 351,54
Montant				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérat' de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total					

(6) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV	IV - ANNEXES
A10.1	VARIATION DU BILAN ELEMENTS DU BILAN ELEMENTS DU BILAN (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/01/2013	CONTENEURS	66 594,48		12
07/01/2013	CONTENEURS	13 048,36		12
22/01/2013	COMMISSION CONCOURS OBJETTERIE	16 419,08		0
22/01/2013	DECHETTERIE DE TREGASTEL	5 584,85		30
23/01/2013	TVX CONTENEUR ENTERRES LANNION	28 107,49		12
23/01/2013	TVX CONTENEUR ENTERRES PLEUMEUR BODU	15 934,82		12
08/02/2013	PIECES BACS OM MAI 2012	1 210,95		12
08/02/2013	90 BACS 770 LITRES	11 517,48		12
08/02/2013	90 BACS DE 360 LITRES	25 379,72		12
08/02/2013	400 BACS DE 240 L	13 443,04		12
11/02/2013	COLONNE 4M3	12 486,24		12
11/02/2013	70 DALLES BETON SOUS CAISSONS	12 159,49		30
20/02/2013	DECHETTERIE DE PRESTIN	4 541,77		30
20/02/2013	DECHETTERIE DE PLOUBEZRE	1 208,75		30
20/02/2013	SIGNALIETIQUES LT/BACS 2012	3 269,57		12
21/02/2013	DECHETTERIE DE LOUANNEC	2 616,23		30
21/02/2013	DECHETTERIE DE PLOUMILLIAU	2 674,89		30
01/03/2013	BACS 730+400*240 L.	36 745,90		12
01/03/2013	BACS 105*340L	4 834,83		12
01/03/2013	BACS 50*750L	9 684,61		12
11/03/2013	TELEPHONES PHILIPS SANS FIL	59,90		1
11/03/2013	TELEPHONES PORTABLES SAMSUNG B2100TN	35,52		1
11/03/2013	FOURGONNETTE CS-676-HW	17 621,00		10
11/03/2013	FOURGONNETTE CS-694-HW	13 301,61		10
11/03/2013	FOURGONNETTE CS-673-HW	13 301,61		10
11/03/2013	RADIATEUR SHANGAI ECODOMO	327,86		1
11/03/2013	GROSSE REPARATION BB462AM	3 744,80		10
11/03/2013	ANNONCE ACQUISITION CONTENEUR	1 614,60		1
25/03/2013	GROSSE REPARATION BS 627 KG	4 287,66		10
27/03/2013	TELEPHONE PHILIPS SANS FIL	29,95		1
09/04/2013	1000 BACS 240 LITRES	36 298,60		12
23/04/2013	GROSSE REPARATION COMPACTEUR TMC2000	4 883,27		10
26/04/2013	GROSSE REPARATION 2877 XS 22	4 923,27		10
16/05/2013	ETUDE OPTIMISATION COLLECTE	25 654,20		0
23/05/2013	ETUDE OBJETTERIE	169 612,11		0
23/05/2013	GROSSE REPARATION BB 547 AM	4 150,75		10
11/06/2013	TELEPHONE PANASONIC SANS FIL	70,00		1
14/06/2013	BOM CT 979 QS	95 065,26		10
21/06/2013	RADIATEUR SOUFFLANT NICOBAR2	158,52		1
04/07/2013	DECHETTERIE DE LANNION	18 047,09		30
05/07/2013	CONCOURS SUR ESQUISSE OBJETTERIE	13 114,14		0
12/07/2013	ANNONCE ACQUISITION BOM 16M3	833,79		1
23/07/2013	FILTRE/JOINTS/POMPE A PALETTE	1 698,62		10
24/07/2013	GROSSE REPARATION BB399AM	15 260,10		10
21/08/2013	TVX CONTENEUR ENTERRES ST MICHEL	5 639,36		12
27/08/2013	PC PORTABLE LATITUDE	1 013,98		5
06/09/2013	AVIS D'ATTRIBUTION OBJETTERIE	457,47		0
03/10/2013	CONTENEURS EMB. PAPIER 5M² TICINO	52 470,90		12
03/10/2013	CONTENEURS OM 5M² TICINO	27 235,32		12
03/10/2013	CONTENEURS VERRE 4M² TICINO	26 068,02		12
04/10/2013	BACS CONTENEURS 750 L GRIS	5 919,69		12
18/10/2013	CITYBAC 770L GRIS FONCE/JAUNE	7 564,70		12
18/10/2013	CONTENEUR TRI PLASTIQUE METAL	4 664,40		12
18/10/2013	CONTENEUR TRI VERRE	2 884,75		12
18/10/2013	CONTENEUR ORDURES MENAGERES	5 994,35		12

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/10/2013	500 BACS DE 240 L	16 146,00	0,00	12
06/11/2013	400 BACS 240L	14 519,43	0,00	12
06/11/2013	44 BACS 770L	5 749,17	0,00	12
06/11/2013	PROCEDURE ACQ 2 BENNES 16M3	1 131,82	0,00	1
06/11/2013	CONTENEURS ENTERRES PLOUBEZRE	9 442,04	0,00	12
21/11/2013	10 BACS VERRE	824,76	0,00	1
02/12/2013	AMENAGEMENT DE VOLIERES	15 508,53	0,00	12
02/12/2013	4 CONTENEURS EMBALLAGE PAPIER	13 034,01	0,00	12
02/12/2013	2 CONTENEURS VERRES	26 068,02	0,00	12
02/12/2013	2 CONTENEURS OM 5M3	13 952,54	0,00	12
02/12/2013	CHASSIS BOM DB 814 RF	87 044,21	0,00	10
05/12/2013	AB 827 SP GROSSES REPARATIONS	1 606,67	0,00	10
05/12/2013	PORTABLES	71,04	0,00	1
05/12/2013	COMPACTEUR	2 697,97	0,00	10
06/12/2013	AMENAGEMENT PAYSAGER PLOUBEZRE	2 266,60	0,00	20
06/12/2013	AMENAGEMENT PAYSAGER PLOUMILLAU	2 266,59	0,00	20
06/12/2013	PLATEFORME BETON TRAOU LEGUER	1 213,50	0,00	30
06/12/2013	COMPACTEUR A TIROIR	33 961,61	0,00	12
06/12/2013	COMPACTEUR A PELLE	25 508,29	0,00	12
06/12/2013	GROSSES REPARATION AG 109 NP	838,53	0,00	10
06/12/2013	5725XR22 GROSSES REPARATION	1 004,46	0,00	10
06/12/2013	AX 821 AN GROSSES REPARATIONS	2 041,45	0,00	10
17/12/2013	CONTENEURS ENTERRES TREDREZ	11 734,97	0,00	12
TOTAL GENERAL		1 160 101,93	0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				

IV - ANNEXES	
IV	ELEMENTS DU BILAN
A10.2	VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- du- elle	Périodi- té des rembour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Niveau de taux	Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devise pouvant modifier l'em- prunt	Annuité garantie au cours de l'exercice																			
										Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	En intérêts (8)				En capital																			
Totaux généraux																				0,00	0,00														0,00	0,00		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																				0,00	0,00																0,00	0,00
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																				0,00	0,00																0,00	0,00
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																				0,00	0,00																0,00	0,00
Totaux pour les autres emprunts																				0,00	0,00																0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	61,00	0,00	61,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ère CLASSE		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE		19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE		19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
AGENT DE MAITRISE		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR PRINCIPAL		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		61,00	0,00	61,00	61,00	0,00	61,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1996.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
 C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
 TECH : Technique,
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
 S : Social,
 MS : Médico-social,
 MJ : Médico-technique,
 SP : Sportif,
 CULT : Culturel,
 ANIM : Animation,
 PNL : Police,
 OR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi,
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %,
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel,
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus,
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV	IV - ANNEXES
C1.2	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
IV	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1	

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement		SANS FISCALITE PROPRE	2 972 182,30
SMITRED			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV	IV – ANNEXES
D2	ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) :

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LANNION-TREGOR AGGLOMERATION-DECHETS MENAGERS

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DE LANNION

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS

ANNEE 2011

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.17 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.18	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)		X
	A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)		X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.23	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
p.24	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.	X	
p.30	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.	X	
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.31	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.33	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.3 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.34	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.36	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée et consolidée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	LANNION-TREGOR AGGLOMERATION DECHETS MENAGERS	CA 2011
------------	--------------------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières - ratios (2)	Valeurs

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2010 après le vote du compte administratif 2010.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 716 722,32	G	8 323 710.82
	Section d'investissement	B	1 162 520.96	H	1 512 406.89
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2010	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	99 431.60
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	209 808.91	J	
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			9 089 052.19		9 935 549.31
			= A+B+C+D		= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2012 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	312 091.70	L	94 461.50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2012		312 091.70		94 461.50
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		7 716 722.32		8 423 142.42
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		1 684 421.57		1 606 868.39
	= B+D+F			= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		9 401 143.89		10 030 010.81
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 312 091,70	L 94 461,50
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	13 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 661,50
20	Immobilisations incorporelles	78 290,16	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 089,01	0,00
23	Immobilisations en cours	78 712,53	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 521 590,00	1 321 003,14	106 729,96	0,00	93 856,90
012	Charges de personnel	2 650 000,00	2 618 861,16	7 065,06	0,00	24 073,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	3 000 000,00	2 673 834,48	266 335,22	0,00	59 830,30
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 171 590,00	6 613 698,78	380 130,24	0,00	177 760,98
66	Charges financières	28 200,00	11 169,51	2 798,12	0,00	14 232,37
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	1 508,94	0,00	0,00	991,06
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	42 240,60				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 244 530,60	6 626 377,23	382 928,36	0,00	235 225,01
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	470 424,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	699 600,00	707 416,73			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 170 024,00	707 416,73			462 607,27
TOTAL		8 414 554,60	7 333 793,96	382 928,36	0,00	697 832,28
Pour information		⁽³⁾				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2010		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	16 184,28	0,00	0,00	3 815,72
70	Produits des services	303 700,00	299 148,68	0,00	0,00	4 551,32
73	Impôts et taxes	7 232 976,00	7 248 962,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	530 826,00	389 639,47	141 000,00	0,00	186,53
75	Autres produits gestion courante	165 000,00	150 677,71	14 000,00	0,00	322,29
Total des recettes de gestion courante		8 252 502,00	8 104 612,14	155 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2,00	1,86	0,00	0,00	0,14
77	Produits exceptionnels	25 869,00	25 119,94	2 180,05	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 278 373,00	8 129 733,94	157 180,05	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	36 750,00	36 796,83			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		36 750,00	36 796,83			0,00
TOTAL		8 315 123,00	8 166 530,77	157 180,05	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2010		99 431,60				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	157 125,28	74 504,82	78 290,16	4 330,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 084 585,01	567 947,13	155 089,01	361 548,87
22	Immos reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	602 507,18	430 569,91	78 712,53	93 224,74
Total des dépenses d'équipement		1 844 217,47	1 073 021,86	312 091,70	459 103,91
16	Remboursement d'emprunts	53 000,00	52 702,27	0,00	297,73
18	Compte de liaison (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		53 000,00	52 702,27	0,00	297,73
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 897 217,47	1 125 724,13	312 091,70	459 401,64
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	36 750,00	36 796,83		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		36 750,00	36 796,83		0,00
TOTAL		1 933 967,47	1 162 520,96	312 091,70	459 354,81
Pour information		(3)			
D001 Déficit d'investissement reporté de 2010		209 808,91			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	139 822,00	59 160,54	80 661,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	68 818,00	0,00	0,00	68 818,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 551,00	13 551,16	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 191,00	72 711,70	80 661,50	68 817,80
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	161 583,00	147 300,08	13 800,00	482,92
1068	Dotations Fonds divers Réserves (8)	584 978,38	584 978,38	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		751 561,38	732 278,46	13 800,00	5 482,92
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		973 752,38	804 990,16	94 461,50	74 300,72
021	Virement de la section de fonct. (2)	470 424,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	699 600,00	707 416,73		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 170 024,00	707 416,73		462 607,27
TOTAL		2 143 776,38	1 512 406,89	94 461,50	536 907,99
Pour information		(3)			
R001 Excédent d'investissement reporté de 2010		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 427 733,10		1 427 733,10
012	Charges de personnel	2 625 926,22		2 625 926,22
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	2 940 169,70		2 940 169,70
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 967,63	0,00	13 967,63
67	Charges exceptionnelles	1 508,94	8 250,99	9 759,93
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	699 165,74	699 165,74
Dépenses de fonctionnement - Total		7 009 305,59	707 416,73	7 716 722,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 716 722,32
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 745,84	36 745,84
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 702,27	0,00	52 702,27
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		50,99	50,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	74 504,82	0,00	74 504,82
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	567 947,13	0,00	567 947,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	430 569,91	0,00	430 569,91
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 125 724,13	36 796,83	1 162 520,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	209 808,91
-----------------------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 372 329,87
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 184,28		16 184,28
70	Produits des services	299 148,68		299 148,68
73	Impôts et taxes	7 248 962,00		7 248 962,00
74	Dotations et participations	530 639,47		530 639,47
75	Autres produits gestion courante	164 677,71		164 677,71
76	Produits financiers	1,86		1,86
77	Produits Exceptionnels	27 299,99	36 796,83	64 096,82
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	8 286 913,99	36 796,83	8 323 710,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE

99 431,60

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 423 142,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	147 300,08	0,00	147 300,08
13	Subventions d'investissement	59 160,54	0,00	59 160,54
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		398,00	398,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 852,99	7 852,99
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 551,16	0,00	13 551,16
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		699 165,74	699 165,74
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	220 011,78	707 416,73	927 428,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

584 978,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 512 406,89

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 521 590,00	1 321 003,14	106 729,96	0,00	93 856.90
60611	Eau & assainissement	1 500,00	717,83	103,09	0,00	679.08
60612	Energie-électricité	4 500,00	4 302,28	745,71	0,00	0.00
60622	Carburants	333 000,00	301 439,91	17 133,83	0,00	14 426.26
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	215,40	0,00	0,00	284.60
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	550,16	729,56	0,00	220.28
60632	F. de petit équipement	206 000,00	174 350,24	9 350,77	0,00	22 298.99
60636	Vêtements de travail	25 000,00	24 596,85	0,00	0,00	403.15
6068	Autres matières & fournitures	14 500,00	11 209,50	2 182,13	0,00	1 108.37
611	Contrats prestatat° services	440 200,00	389 869,79	42 962,39	0,00	7 367.82
6132	Locations immobilières	89 100,00	89 078,61	0,00	0,00	21.39
6135	Locations mobilières	10 000,00	9 311,54	148,54	0,00	539.92
614	Charges loc. et de copropriété	10 300,00	0,00	0,00	0,00	10 300.00
61521	Entretien de terrains	32 000,00	24 459,79	6 049,17	0,00	1 491.04
61522	Entretien de bâtiments	6 000,00	4 854,44	1 063,19	0,00	82.37
61523	Entretien de voies et reseaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500.00
61551	Entretien matériel roulant	75 000,00	73 782,46	1 760,44	0,00	0.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	997,72	0,00	0,00	2.28
6156	Maintenance	8 300,00	6 502,72	11,66	0,00	1 785.62
616	Primes d'assurances	20 000,00	19 783,03	0,00	0,00	216.97
6184	Versements à des organ.form.	13 400,00	9 205,50	0,00	0,00	4 194.50
6188	Autres frais divers	9 500,00	4 949,69	7 000,61	0,00	0.00
6225	Indemn. comptable,régisseur (2)	440,00	665,01	0,00	0,00	0.00
6228	Divers (2)	1 000,00	851,00	0,00	0,00	149.00
6231	Annonces et insertions (2)	1 000,00	295,75	0,00	0,00	704.25
6236	Catalogues et imprimés (2)	13 200,00	11 782,53	445,51	0,00	971.96
6241	Transports de biens (2)	71 200,00	73 508,83	0,00	0,00	0.00
6248	Frais de transports divers (2)	500,00	340,70	170,00	0,00	0.00
6251	Voyages et déplacements (2)	250,00	158,98	0,00	0,00	91.02
6256	Missions (2)	1 000,00	920,40	185,90	0,00	0.00
6257	Réceptions (2)	1 100,00	1 024,85	0,00	0,00	75.15
6261	Frais d'affranchissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
6262	Frais de télécommunication (2)	10 000,00	7 980,83	1 244,84	0,00	774.33
627	Services bancaires et assimil (2)	0,00	1,00	0,00	0,00	0.00
62871	Remb. collectivité rattachement (2)	42 100,00	45 579,10	0,00	0,00	0.00
62872	Remb. budgets annexes, régies mu (2)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000.00
62875	Remb aux cnes membres GFP (2)	31 000,00	6 624,47	7 271,00	0,00	17 104.53
6288	Autres services extérieurs (2)	24 400,00	16 805,56	8 171,62	0,00	0.00
63512	Taxes foncières	100,00	71,00	0,00	0,00	29.00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	6 500,00	4 215,67	0,00	0,00	2 284.33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040 ;

(6) Dont 675 et 676 ;

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel	2 650 000,00	2 618 861,16	7 065,06	0,00	24 073.78
6215	Personnel affecté par collect	16 000,00	16 727,83	0,00	0,00	0.00
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	71 988,28	6 448,08	0,00	0.00
6331	Versement de transport	6 900,00	6 432,67	0,00	0,00	467.33
6332	Cotisations au FNAL	8 100,00	7 598,42	0,00	0,00	501.58
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	38 900,00	36 692,63	0,00	0,00	2 207.37
6338	Autres impôts & taxes	4 900,00	4 561,47	0,00	0,00	338.53
64111	Rémunération principale (PT)	1 223 400,00	1 221 646,00	0,00	0,00	1 754.00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	38 800,00	38 742,05	0,00	0,00	57.95
64118	Autres indemnités (PT)	202 400,00	201 989,40	0,00	0,00	410.60
64131	Rémunération	304 900,00	309 476,78	0,00	0,00	0.00
64168	Autres	5 477,00	5 476,12	0,00	0,00	0.88
6451	Cotisations à l'URSSAF	323 023,00	296 146,06	0,00	0,00	26 876.94
6453	Cotisations caisses retraite	358 100,00	361 663,33	0,00	0,00	0.00
6454	Cotisations ASSEDIC	25 100,00	19 342,28	0,00	0,00	5 757.72
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000,00	8 704,74	0,00	0,00	295.26
6458	Cotisations autres organismes	6 000,00	5 595,00	0,00	0,00	405.00
6475	Médecine du travail	2 500,00	1 326,64	138,53	0,00	1 034.83
6488	Autres charges	6 500,00	4 751,46	478,45	0,00	1 270.09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges gestion courante	3 000 000,00	2 673 834,48	266 335,22	0,00	59 830.30
654	Pertes sur créances irrécouv.	0,00	169,70	0,00	0,00	0.00
6554	Contribution organ.regroup.	3 000 000,00	2 673 664,78	266 335,22	0,00	60 000.00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 171 590,00	6 613 698,78	380 130,24	0,00	177 760.98
66	Charges financières (b)	28 200,00	11 169,51	2 798,12	0,00	14 232.37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	14 300,88	0,00	0,00	3 699.12
66112	ICNE rattachés	10 200,00	-3 131,37	2 798,12	0,00	10 533.25
	Calcul du 66112 (3) Montant des ICNE de l'exercice = 0,00 Montant de l'exercice 2010 = 20 200,00					
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	1 508,94	0,00	0,00	991.06
6718	Autres charges exceptionne.	1 500,00	1 423,34	0,00	0,00	76.66
673	Titres annulés (exerc.antér.)	1 000,00	85,60	0,00	0,00	914.40
68	Dotations aux provisions (d)(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	42 240,60				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 244 530,60	6 626 377,23	382 928,36	0,00	235 225.01
023	Virement à la sect° d'investis.	470 424,00	0,00			470 424.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;
(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(6) Dont 675 et 676 ;
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre entre section (5)	699 600,00	707 416,73			0.00
675	Valeur comptable immob. cédées (6)	0,00	7 852,99			0.00
676	Dif. sur réal. trans. en invest. (6)	0,00	398,00			0.00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	699 600,00	699 165,74			434.26
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 170 024,00	707 416,73			462 607.27
043	Op. ordre intérieur de section (8)	0,00	0,00			0.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 170 024,00	707 416,73			462 607.27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 414 554,60	7 333 793,96	382 928,36	0,00	697 832.28

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2010	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;
(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(6) Dont 675 et 676 ;
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	16 184,28	0,00	0,00	3 815.72
6419	Remb. rémunérations de personnel	11 446,00	7 629,89	0,00	0,00	3 816.11
6459	Remb. sur charges de Sécu.	8 554,00	8 554,39	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services	303 700,00	299 148,68	0,00	0,00	4 551.32
70388	Autres redevances et recettes	5 200,00	5 415,15	0,00	0,00	0.00
70612	Redevance spéciale d'enl. ordure	185 000,00	177 852,53	0,00	0,00	7 147.47
70613	Redevance déchets industriels	19 500,00	21 058,85	0,00	0,00	0.00
70688	Autres prestations de services	9 000,00	8 877,82	0,00	0,00	122.18
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	85 000,00	85 944,33	0,00	0,00	0.00
73	Impôts et taxes	7 232 976,00	7 248 962,00	0,00	0,00	0.00
7331	Taxe enlèv. ordures ménagères	7 232 976,00	7 248 962,00	0,00	0,00	0.00
74	Dotations et participations	530 826,00	389 639,47	141 000,00	0,00	186.53
74718	Autres	900,00	259,33	0,00	0,00	640.67
7473	Subv. département	65 000,00	55 631,14	10 000,00	0,00	0.00
74751	Particip du GFP de rattachement	139 426,00	139 426,00	0,00	0,00	0.00
7478	Autres organismes	325 500,00	194 323,00	131 000,00	0,00	177.00
75	Autres produits gestion courante	165 000,00	150 677,71	14 000,00	0,00	322.29
758	Prod. divers de gest° courante	165 000,00	150 677,71	14 000,00	0,00	322.29
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		8 252 502,00	8 104 612,14	155 000,00	0,00	0.00
76	Produits financiers (b)	2,00	1,86	0,00	0,00	0.14
761	Produits de participations	2,00	1,86	0,00	0,00	0.14
77	Produits exceptionnels (c)	25 869,00	25 119,94	2 180,05	0,00	0.00
7718	Autres produits except. gestion	18 869,00	16 576,48	2 180,05	0,00	112.47
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0.00
7788	Produits exceptionnels divers	7 000,00	343,46	0,00	0,00	6 656.54
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 278 373,00	8 129 733,94	157 180,05	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre entre section (3)	36 750,00	36 796,83			0.00
776	Dif. réal. reprise au resultat (4)	0,00	50,99			0.00
777	Subv. transférées au résultat	36 750,00	36 745,84			4.16
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		36 750,00	36 796,83			0.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 315 123,00	8 166 530,77	157 180,05	0,00	0.00

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2010

99 431,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(4) Dont 776 ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	157 125.28	74 504,82	78 290,16	4 330.30
2031	Frais d'études	157 125.28	74 504,82	78 290,16	4 330.30
205	Concessions et droits simil.	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 084 585.01	567 947,13	155 089,01	361 548.87
2111	Terrains nus	373 352.00	71 736,47	2 667,08	298 948.45
21571	Matériel roulant	317 783.01	183 823,23	128 172,53	5 787.25
21578	Autre matériel et outillage	390 000.00	309 644,17	24 119,14	56 236.69
2158	Autres matériels & outillage	1 000.00	385,08	130,26	484.66
2183	Matériel de bureau et info.	450.00	431,43	0,00	18.57
2184	Mobilier	0.00	0,00	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	2 000.00	1 926,75	0,00	73.25
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	602 507.18	430 569,91	78 712,53	93 224.74
2312	Immos en cours-terrains	55 000.00	25 120,56	17 268,89	12 610.55
2313	Immos en cours-constructions	547 507.18	405 449,35	61 443,64	80 614.19
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		1 844 217.47	1 073 021,86	312 091,70	459 103.91
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	53 000.00	52 702,27	0,00	297.73
1641	Emprunts en euros	53 000.00	52 702,27	0,00	297.73
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		53 000.00	52 702,27	0,00	297.73
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 897 217.47	1 125 724,13	312 091,70	459 401.64
040	Opérations d'ordre entre section (4)	36 750.00	36 796,83		0.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	36 750.00	36 796,83		0.00
13913	Départements	20 015.00	20 014,53		0.47
13917	Budget communautaire	3 585.00	3 584,85		0.15
13918	Autres	12 525.00	12 524,26		0.74
13931	Dotat° équipt territoires ruraux	625.00	622,20		2.80
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	50,99		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		36 750.00	36 796,83		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 933 967.47	1 162 520,96	312 091,70	459 354.81

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2010	209 808,91
-------------------------------------------------------------------------------------------	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(3) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Dont 192 ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	139 822.00	59 160,54	80 661,50	0.00
1313	Subv.équip.transf.département	139 822.00	59 160,54	80 661,50	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	68 818.00	0,00	0,00	68 818.00
1641	Emprunts en euros	68 818.00	0,00	0,00	68 818.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	13 551.00	13 551,16	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	13 551.00	13 551,16	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		222 191.00	72 711,70	80 661,50	68 817.80
10	Dotations Fonds divers Réserves	746 561.38	732 278,46	13 800,00	482.92
10222	FCTVA	161 583.00	147 300,08	13 800,00	482.92
1068	Excédents de fonctionnement	584 978.38	584 978,38	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	5 000.00		0,00	
Total des recettes financières		751 561.38	732 278,46	13 800,00	5 482.92
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		973 752.38	804 990,16	94 461,50	74 300.72
021	Virement de la section de fonct.	470 424.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)	699 600.00	707 416,73		0.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	398,00		0.00
21571	Matériel roulant	0.00	6 250,99		0.00
2182	Matériel de transport	0.00	1 602,00		0.00
2805	Concessions & droits similai.	200.00	197,34		2.66
28135	Amort.const.instal° générales	80.00	79,73		0.27
28138	Amort.autres constructions	76 200.00	76 137,00		63.00
281571	Matériel roulant voirie	315 000.00	314 905,89		94.11
281578	Autre matériel voirie	158 000.00	157 906,30		93.70
28158	Amort. autres matériels techniqu	2 320.00	2 317,12		2.88
281738	Autres constructions	32 500.00	32 470,37		29.63
281757	Matériel et outillage de voirie	104 600.00	104 554,51		45.49
28182	Matériel de transport	8 500.00	8 442,70		57.30
28183	Matériel de bureau informatique	600.00	598,71		1.29
28184	Mobilier	1 600.00	1 556,07		43.93
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 170 024.00	707 416,73		462 607.27
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 170 024.00	707 416,73		462 607.27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 143 776.38	1 512 406,89	94 461,50	536 907.99

Pour information
R001 Excédent d'investissement reporté de 2010

0,00

LANNION-TREGOR AGGLOMERATION - 22 - DECHETS MENAGERS	CA	2011
------------------------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
(4) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

IV

A1

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--------------------------------------------------	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)													
	Réalisations	721 495,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 995 227,31	0,00	7 716 722,32
		721 495,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 995 227,31	0,00	7 716 722,32
011	Charges à caractère général	110,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 427 622,45	0,00	1 427 733,10
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 625 926,22	0,00	2 625 926,22
042	Opérations d'ordre entre section	707 416,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707 416,73
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 940 169,70	0,00	2 940 169,70
66	Charges financières	13 967,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 967,63
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 508,94	0,00	1 508,94
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)													
	Réalisations	7 393 390,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 029 751,99	0,00	8 423 142,42
		7 393 390,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 029 751,99	0,00	8 423 142,42
002	Excédent antérieur reporté Fonc	99 431,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 431,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 184,28	0,00	16 184,28
042	Opérations d'ordre entre section	36 796,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 796,83
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 148,68	0,00	299 148,68
73	Impôts et taxes	7 248 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 248 962,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 639,47	0,00	530 639,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 86	0,00	1 86
77	Produits exceptionnels	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 099,99	0,00	27 299,99
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	6 671 895,42	0,00	-5 965 475,32	0,00	706 420,10							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--------------------------------------------------	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)													
Réalisations		299 308,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 385 113,56	0,00	1 684 421,57
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	299 308,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 073 021,86	0,00	1 372 329,87
040	Opérations d'ordre entre section	209 808,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 808,91
16	Remboursement d'emprunts	36 796,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 796,83
20	Immobilisations incorporelles	52 702,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 702,27
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 504,82	0,00	74 504,82
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 947,13	0,00	567 947,13
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 569,91	0,00	430 569,91
RECETTES (3)													
Réalisations		1 453 495,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 373,20	0,00	1 606 868,39
040	Opérations d'ordre entre section	1 439 695,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 711,70	0,00	1 512 406,89
10	Dotations Fonds divers Réserves	707 416,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707 416,73
13	Subventions d'investissement	732 278,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732 278,46
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 160,54	0,00	59 160,54
Restes à réaliser au 31/12		13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 551,16	0,00	13 551,16
	SOLDE	1 154 187,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 231 740,36	0,00	-77 553,18

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3; R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et L.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2011	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	675 791,81	350 599,58	67 003,15	14 300,88	52 702,27
Auprès des organismes de droit privé (3)	675 791,81	350 599,58	67 003,15	14 300,88	52 702,27
BCME	169 912,06	64 527,27	17 071,73	1 988,67	15 083,06
CREDIT AGRICOLE	48 300,00	12 075,00	4 266,62	241,62	4 025,00
DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	457 579,75	273 997,31	45 664,80	12 070,59	33 594,21
Auprès des organismes de droit public (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (3) (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/2011) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2011	Capital restant dû au 31/12/2011	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2011
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
EMPRUNT BENNE	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	400 000,00	293 333,28	266 666,60	4,08	11 404,20	76,06%
TRANSFERT EMPRUNT PLESTIN-LES-GREVES	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	57 579,75	14 258,24	7 330,71	6,03	666,39	2,09%
TOTAL		457 579,75	307 591,52	273 997,31		12 070,59	78,15%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
Emprunts avec options (4)							
REPRISE EMPRUNT DU DOURDU	BCME	169 912,06	79 610,33	64 527,27	4,05	1 988,67	18,40%
TRANSFERT EMPRUNT PLESTIN-LES-GREVES	CREDIT AGRICOLE	48 300,00	16 100,00	12 075,00	2,97	241,62	3,44%
TOTAL		218 212,06	95 710,33	76 602,27		2 230,29	21,85%
TOTAL GENERAL		675 791,81	403 301,85	350 599,58		14 300,88	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changer le mode de calcul du capital ;

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2011	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL				675 791,81	350 599,58										14 300,88	52 702,27	2 798,12
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				675 791,81	350 599,58										14 300,88	52 702,27	2 798,12
1641 Emprunt en euros (8)				675 791,81	350 599,58										14 300,88	52 702,27	2 798,12
REPRISE EMPRUNT DU DOURDU	2002	X	BCME	169 912,06	64 527,27	3	T	R	EURIBOR	0	R	EURIBOR12			1 988,67	15 083,06	4,80
TRANSFERT EMPRUNT PLESTIN-LES-GREVES	2002	X	CREDIT AGRICOLE	48 300,00	12 075,00	2	T	R	EURIBOR	0	R	EURIBOR12			241,62	4 025,00	22,84
TRANSFERT EMPRUNT PLESTIN-LES-GREVES	2002	X	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	57 579,75	7 330,71	0	T	F		0	F				686,39	6 927,53	65,00
EMPRUNT BENNE	2006	X	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	400 000,00	266 666,60	9	T	F		0	F				11 404,20	26 666,68	2 705,48

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) Représente la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A-2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.9

	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	4				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	350 599,58				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres type de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AIRES AMENAGEES	30 ANS	28/01/2003
Linéaire	AUTRES AGENCEMENT DE TERRAINS	20 ANS	28/01/2003
Linéaire	BÂTIMENTS LEGERS ABRIS	10 ANS	28/01/2003
Linéaire	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	10 ANS	28/01/2003
Linéaire	COFFRE FORT	20 ANS	28/01/2003
Linéaire	DECHETERIES	30 ANS	28/01/2003
Linéaire	ECO-RELAIS	30 ANS	28/01/2003
Linéaire	EQUIPEMENTS GARAGE & ATELIER	15 ANS	28/01/2003
Linéaire	FRAIS D'ETUDES	5 ANS	28/01/2003
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30 ANS	28/01/2003
Linéaire	LOGICIELS	2 ANS	28/01/2003
Linéaire	MATERIEL CLASSIQUE	10 ANS	28/01/2003
Linéaire	MATERIEL DE BUREAU & INFORMATI	5 ANS	28/01/2003
Linéaire	MATERIEL TRANSPORT (VEHICULES)	10 ANS	28/01/2003
Linéaire	MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	28/01/2003
Linéaire	MOBILIER URBAIN (CONTENEURS)	12 ANS	28/01/2003
Linéaire	PLANTATIONS	20 ANS	28/01/2003

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)